



VILLE DU BOUSCAT

RECUEIL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 Janvier 2010

DOSSIER N° 6 :
BUDGET PRIMITIF 2010 VILLE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Janvier 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, MME RAUZY, M. PRIGENT, MME SALIN, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAUDEAU, M. FARGEON, M. PASCAL, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME TRAORE (à MME CAZAURANG), MME MACERON (à M. BLADOU), M. BARRIER (à MME DESON), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent : M. Michel VINCENT (pour les dossiers N° 1 à 5)

Secrétaire : MME THIBAUDEAU

DOSSIER N° 6 : BUDGET PRIMITIF 2010 VILLE

RAPPORTEUR : M. ZIMMERMANN

En application de la loi N° 92-125 du 6 novembre 1992, le débat d'orientation budgétaire relatif au B P 2010 a eu lieu lors de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2009

Après avoir entendu l'exposé sur le B P 2010 et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL

approuve à la MAJORITE :

24 voix POUR

5 voix CONTRE (MME DE PONCHEVILLE, M. ASSERAY, MME DESON, M. PASCAL, M. BARRIER)

6 ABSTENTIONS (MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, MME ROCHARD, M. ABRIOUX)

1) L'AFFECTATION ANTICIPEE DES RÉSULTATS 2009 AU B.P. 2010 :

rappel des résultats :

- investissement/besoin de financement 2009 : 3 240 918,52 €
- fonctionnement/excédent de recettes 2009 : 6 524 802,71 €

affectation au B.P. 2010 :

- section d'investissement :

Dépenses - 001 déficit reporté : 3 205 354,43 €

Recettes - pour le besoin de financement 2008 : 3 240 918,52 €
Total recettes : 1068 excédents de fonctionnement capitalisés : 3 240 918,52 €

- section de fonctionnement :

002 excédent reporté : 3 283 884,19 €

2) LE BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL de la ville du BOUSCAT pour l'exercice 2010, voté chapitre par chapitre,

est ainsi APPROUVE à la MAJORITE :

24 voix POUR

5 voix CONTRE (MME DE PONCHEVILLE, M. ASSERAY, MME DESON, M. PASCAL, M. BARRIER)

6 ABSTENTIONS (MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, MME ROCHARD, M. ABRIOUX)

Il s'équilibre, en recettes et dépenses aux sommes suivantes :

Investissement : 12 409 918,52 €
Fonctionnement : 28 341 734,19 €

TOTAL : 40 751 652,71 €

Fait et délibéré le 26 Janvier 2010

LE MAIRE,


Patrick BOBET